

Qui veut tuer Internet en France ?

Sur simple demande de la PJ, (Police Judiciaire), un FAI, un opérateur téléphonique, pourrait leur délivrer des informations. Ce décret était en préparation bien avant les élections, très discrètement bien entendu. Non seulement ça, mais les Fai et les opérateurs devraient dès lors conserver toutes les conversations, traces, sites, etc. etc. ... Là, du coup, l'Etat Français frappe fort : Le décret en préparation exprime le fantasme "Big Brother" : tout savoir sur tout et tous, même l'impossible.

En substance, devraient être conservés les mots de passe, "pseudos", codes d'accès confidentiels et autres identifiants, numéros de carte bancaire, détails de paiement, numéros de téléphone, adresses e-mail, adresses postales, le numéro de l'ordinateur ou du téléphone utilisé, le moyen d'accès à un réseau, les dates et heures d'appel, de connexion et de chacune de leurs consultations ou contributions sur un site Internet.

A autant vouloir être exhaustif, le texte imposerait d'identifier quiconque, en France, aura mis en ligne, modifié ou supprimé une virgule dans son blog, un "chat", ou sur le Web. Techniquement, on peut, certes, tenter de savoir qui s'est connecté à un site et constater sur Internet ce qu'il diffuse à un instant donné.

Merci à Notre Baudet pour cette news
Suite et source >> le monde

Par

Publié sur Cafeduweb - Archives le vendredi 18 mai 2007

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/7274-veut-tuer-internet-en-france.html>